

JEUNESSE ET PHILANTHROPIE: SÉANCES D'ORIENTATION POUR LES NOUVEAUX CONSEILS OU COMITÉS DE JEUNES PHILANTHROPES (CJP)

La séance d'orientation a trois objectifs:

- Présenter les participants les uns aux autres de façon interactive et dans un climat détendu;
- Fournir de l'information au sujet des fondations communautaires et du programme Jeunesse et philanthropie;
- Veiller à ce que tous les participants aient tous la même compréhension du programme, et obtenir un engagement des participants à poursuivre plus avant.

La séance devrait avoir lieu dans un endroit confortable, aisément accessible et offrant une atmosphère détendue, et ne devrait pas durer plus de trois heures. Distribuez un court ordre du jour de la séance, ainsi que des documents d'information que les participants pourront apporter chez eux pour les consulter ultérieurement.

N'oubliez pas que donner trop d'information en une seule séance risque d'avoir un effet de saturation et de susciter de la confusion chez les participants. Mettez plutôt l'accent sur les activités et les discussions qui permettront aux participants de mieux se connaître. Débutez par des activités visant à briser la glace, et prévoyez des activités interactives tout au long de la séance. Vous trouverez des idées d'activité dans le manuel « Youth Power Facilitators' Handbook », ainsi que dans un grand nombre d'autres ressources et de livres de bibliothèque. Utilisez une formule participative chaque fois que la chose est possible, et assurez-vous que les jeunes présents ont amplement l'occasion de prendre la parole et d'être entendus. Proposer des rafraîchissements aux participants et prévoir une pause, voilà des éléments essentiels de toute réunion.

Plusieurs membres du conseil d'administration (CA) de la fondation communautaire devraient être présents pour fournir de l'information au sujet de leur fondation et pour représenter cette dernière auprès des jeunes. Il est également important que les membres du CA s'occupent du CJP de leur fondation et rencontrent les jeunes participants qui prendront part à la séance.

Lors de la première séance d'orientation, le nombre de participants peut varier en fonction de l'ampleur de la campagne de recrutement initiale de la fondation. Certaines fondations élaborent et mettent en place un programme de recrutement, de sorte que le CJP est en bonne partie complet lorsque la première séance d'orientation a lieu. Le recrutement peut se faire dans les écoles, par le biais d'annonces publiées dans les journaux locaux et dans les publications destinées aux jeunes, ou par l'intermédiaire d'une organisation de jeunes locale. Dans ce cas, cependant, il est important de fournir des renseignements clairs au sujet du programme et de la nature de l'engagement requis avant la séance d'orientation collective. Les fondations disposant d'un programme de recrutement et d'un CJP bien établi seront tout de même intéressées à parler de recrutement, puisque les jeunes devraient eux aussi participer étroitement à la prise de décisions concernant le recrutement (comment, qui et combien), et à la façon dont sera mise en place la politique de recrutement élaborée.

Il est important de ne pas oublier que la première année de mise en application du programme sera une période de rodage du point de vue de la planification et de l'exécution, et que l'élaboration des politiques qui serviront de lignes directrices au CJP pourra exiger un certain temps. Par conséquent, les membres du premier CJP peuvent être sélectionnés par la fondation communautaire, mais les politiques et les procédures de recrutement pourront évoluer au fil du temps avec l'ajout de nouveaux membres en raison des départs, au besoin de rajeunir l'équipe et/ou à la volonté d'élargir ou de diversifier le comité.

Voici un exemple d'ordre du jour typique pouvant servir à toutes les séances d'orientation:

- 1) Mot de bienvenue, présentations, lecture de l'ordre du jour
- 2) Présentation de la fondation communautaire
- 3) Discussion des concepts et des définitions, p. ex., philanthropie, fondation communautaires et subvention
- 4) Présentation du programme Jeunesse et philanthropie
- 5) Pause
- 6) Discussion au sujet des enjeux, des besoins et des atouts de la collectivité, particulièrement en ce qui a trait aux jeunes
- 7) Discussion sur le processus de recrutement du CJP
- 8) Établissement de la date de la prochaine rencontre et / ou de la séance d'orientation
- 9) Levée de la séance